

Testament de Mon^r Étienne Volant Radisson, 10 octobre 1734

Volume 6, Number 4, mars 1953

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301557ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301557ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1953). Testament de Mon^r Étienne Volant Radisson, 10 octobre 1734. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 6(4), 572–572.
<https://doi.org/10.7202/301557ar>

10 Octobre 1734 Testament de Mon^r. Etienne Volant Radisson*

Au Nom du Pere du fils et du st esprit, moy Estienne Volant Radisson avant de partir pour mon voyage de quebec dans l'incertitude de la mort declare que je veux vivre et mourir dans l'unité de La Religion Catholique apostolique et Romaine

Secundement que j'ay fait une donation par Contrat de mariage a ma femme pour Lusufroit de tout Le Bien qui pourra m'appartenir a ma femme que je La Ratifie veut et entend quelle en jouisse paisiblement et entierement Le Reste de ses jours

Je donne et Legue a Leglise de ste anne du Cap de Varenne la somme de Cent Livres autant que Le bien que je Laisseray le permettra

Je donne et Legue à RR PP recollects de ville marie La somme de Cinquante Livres

Je donne et Legue a la Congregation notre dame Etablie chez Les P jesuittes pareille somme de Cinquante Livres

Je donne et Legue a mes deux freres et a mes deux neveux chaqun dix Livres

Je veux et entend qu'apres Le deces de ma femme et mes deptes payes et torts par moy faits si aucun y a Repares que tout Le reste de mon Bien tant meubles qu'immeubles soit remis et delaisse en La possession de Mr et Madame Duplessi Faber pour estre par eux employé a Leducation de Leurs Cinq enfants Les laissant entierement Les maîtres de L'employ qui en doit estre fait pourveu qu'il serve a instruire ses chers enfants dans Lamour Et La Crainte de Dieu et sans predilection et pour L'execution de ma presente Volonte je veux que du moment du deces de ma femme ils soyent maîtres et paisible possesseurs de tout ce qui m'aura appartenu pour en disposer insi qu'il est dit Ci dessus Car telle est ma volonté fait a montreal ce 10 octobre 1734

Radisson

Paraphé à Montreal ce 14 Juin 1735.

foucher

(Ces deux documents nous sont fournis par M. Fernand Lefebvre, des Archives judiciaires de Montréal).

* Archives judiciaires de Montréal, collection: Documents judiciaires sous seing privé.